

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	54 (1925)
Heft:	3
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Retraite pour instituteurs. — Un généreux anonyme a voulu arrondir la somme de 300 fr. que M. le directeur Dessibourg avait attribuée à l'Ecole normale comme « droit de sépulture » et qui a été constituée en fonds pour les retraites d'instituteurs. Nous avons donc reçu la somme de *deux cents francs*, « en reconnaissance des trop rares retraites » que le donateur a eu « le bonheur d'entendre » à Hauterive, avec l'espoir que « ses collègues puissent y puiser le réconfort et le renouvellement d'âme » dont lui-même a bénéficié.

A ce propos, nous faisons savoir que M. l'abbé Dessibourg avait proposé, en 1922, et fait agréer par la Direction de l'Instruction publique et par l'Evêché l'idée que les retraites pour instituteurs eussent lieu désormais d'une manière régulière *tous les trois ans*. Cette décision (demeurée orale) nous paraît parfaitement raisonnable et nous nous y tiendrons. Il y aura donc, pendant les vacances de la présente année 1925, une retraite pour instituteurs. Qu'on se le dise et qu'on se prépare à venir. La date en sera fixée ultérieurement.

Ecole normale. — Le 5 janvier, les normaliens rentraient pour prendre part aux exercices annuels de la retraite. Celle-ci leur fut prêchée par M. l'abbé Hubert Dagneaux, ancien aumônier de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, actuellement directeur spirituel de la Maison-Mère de la Société de Marie, à Nivelles (Belgique). M. le directeur Dessibourg l'en avait prié autrefois. Si éloigné qu'il fût de Hauterive, M. l'abbé Dagneaux a tenu à faire honneur à son engagement. Ses auditeurs lui en sont reconnaissants. Leur attention, leur recueillement, leur piété, ont prouvé au paternel et savant prédicateur qu'il avait su trouver la voie de leur esprit et de leur cœur.

† M. Jacques Hauswirth. — Dans la nuit du 17 au 18 janvier est mort, dans sa maison d'école de montagne, l'une des personnalités les plus originales et les plus populaires du corps enseignant fribourgeois, M. Jacques Hauswirth, instituteur au Motélon. Originaire de Gessenay, M. Hauswirth fut amené dans le canton de Fribourg par les dures nécessités de la vie, comme domestique de campagne. Il était protestant. Il se convertit, puis s'en vint, à l'âge de 36 ans, s'asseoir sur les bancs de l'Ecole normale en 1894, où il rencontra, comme condisciples, entre autres, MM. Oscar Monney, Jules Barbey, Isidore Verdon, Auguste Folly. Malgré son âge, la difficulté de la langue, qui n'était point celle de sa mère et la rusticité de sa forma-

tion première, il se classa toujours dans la première moitié de la classe, avec une moyenne de 6 et, sans conteste, le premier du cours de chant. Instituteur à 40 ans, il enseigna 27 ans. C'était un maître zélé, pieux, autant qu'original. Nous garderons toujours le souvenir de l'attention qu'il prêtait aux instructions de M. l'abbé Pilloud, assis au banc le plus proche de la chaire de la salle d'étude, lors de la retraite de 1922, à Hauterive. Il est mort dans la nuit, tout seul, la face contre le plancher, mais le crucifix aux lèvres. Les hommes trouvaient son extérieur bien frustre ; Dieu aura jugé son âme très belle. Et comme il était fort connu, — aimé aussi, — il aura bénéficié, il bénéficiera encore de beaucoup de prières.

Le *Fribourgeois* du 20 janvier donne sur M. Hauswirth les intéressants détails que voici :

Vous avez annoncé hier le décès de M. Jacques Hauswirth, instituteur à Motélon, trouvé mort, par suite d'une attaque cérébrale, dans son domicile, lundi matin ; sa mort devait remonter à samedi soir ; ce même jour il avait fait la classe comme à l'ordinaire ; il est donc tombé à la peine, après 27 années d'enseignement.

C'est une figure bien sympathique et très caractéristique qui disparaît avec notre ami Jacques. Laissez-moi vous narrer un peu sa vie qu'il me confia lui-même et qui m'émut plus que vous ne sauriez le croire.

Jacques Hauswirth naquit en 1857, à Gessenay, son lieu d'origine ; il était le fils aîné d'un instituteur. Son père et sa mère moururent jeunes, laissant quatre enfants sans fortune, sans ressource aucune. La commune de Gessenay dut les recueillir. Selon l'exécable habitude, malheureusement encore en usage dans certaines communes de chez nous, ils furent livrés à la folle enchère, aux familles qui voulaient bien s'en charger, dans un but de lucre, veuillez le croire, et non dans l'intérêt de l'instruction et de l'éducation de ces pauvres orphelins.

(Permettez-moi de vous dire, en passant, que cette coutume inhumaine et immorale de mettre en mises ou en soumission ces pauvres déshérités, devrait être rayée une fois pour toutes de nos mœurs fribourgeoises.)

Le petit Jacques, à l'âge de 12 ans, avait été adjugé à une famille, où le père était un grossier manant, qui le rudoyait, le tyrannisait d'une façon révoltante ; le pauvre garçon, maltraité, mal nourri, écrasé d'ouvrages au-dessus de ses forces, était le souffredouleur de la famille. Aussi, un beau jour, sans crier gare ! sans dire adieu, Jacques s'esquive, il quitte, « sans un regret, sans une larme », cette maison si peu hospitalière et arrive à Montbovon, où il est reçu et hébergé par une famille charitable de l'endroit. Il y demeure pendant de nombreuses années, fréquentant les écoles et même les catéchismes avec assiduité, quoique protestant.

Il étudie la religion catholique très sérieusement, et, à l'âge de

21 ans, il abjura de son *motu proprio* la religion réformée pour embrasser le catholicisme qu'il pratiqua toujours avec un grand zèle et une sincère piété.

Il fut domestique de ferme, entre Montbovon et Grandvillard, jusqu'à l'âge de 36 ans. Pendant ses moments de loisirs, il étudiait avec acharnement notre langue française et les différentes autres branches du programme primaire, dans l'intention et la volonté bien déterminées de devenir un jour instituteur, comme son père. Il avait fait quelques économies lui permettant d'espérer. Aussi, en 1893, il sollicita son entrée à l'Ecole normale, comme aspirant instituteur ; elle lui fut accordée, non sans quelques hésitations, son cas étant absolument extraordinaire. Son examen d'entrée fut très bon, et il continua par la suite à répondre à la confiance de ses maîtres : il fut un élève studieux, intelligent et surtout très appliqué. Il se distingua même pour certaines branches, comme l'histoire ecclésiastique, la composition française et surtout le chant qu'il cultivait avec un véritable amour.

Après quatre années de laborieuses études, il obtient, à la suite d'excellents examens, son brevet d'instituteur. Il débute donc à l'âge de 40 ans dans la carrière de l'enseignement.

Partout il a laissé le souvenir d'un brave homme, dévoué à sa classe, aimant les enfants qu'on lui confiait, autant qu'il en était aimé lui-même.

C'était un vrai type du montagnard, chérissant sa Gruyère dont il avait fait sa seconde patrie ; ce cachet rustique et quelque peu fruste qui ne l'a jamais quitté cachait pourtant un excellent cœur, très dévoué, toujours prêt à rendre service.

Sa conduite ayant toujours été exemplaire, le bon Dieu ne l'aura point surpris en l'appelant si rapidement à Lui.

Néanmoins, tous ceux qui l'ont connu, ses amis, ses collègues, ses anciens condisciples qu'il laisse ici-bas, auront pour lui un souvenir ému et une bonne prière.

R. I. P.

Dépôt central du matériel scolaire

SECTION A.

Avis au Corps enseignant

1^o Un communiqué de la nouvelle gérance du Dépôt sera inséré dans le numéro du 1^{er} mars du *Bulletin pédagogique*.

2^o Le stock de prix courant et de bulletins de commandes étant épuisé, un formulaire, combiné et transitoire, sera envoyé à chaque membre du corps enseignant dans la première quinzaine de février, si possible.